

**LE STATUT ACTUEL DES GRANDS ONGULÉS  
DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI  
PRINCIPALEMENT DANS LES PARCS NATIONAUX  
DU CONGO BELGE**

PAR

**Jacques VERSCHUREN**

*Chargé de Mission permanent de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge*

Le titre de ce rapport délimite nettement les objectifs de notre travail. Nous aurons notre attention spécialement attirée par les Ongulés de grande taille, sans nous attarder aux petites espèces. Les Parcs Nationaux ayant été explorés de façon beaucoup plus intensive que la plupart des autres régions du Congo, il sera possible de communiquer des données relativement précises à leur sujet.

1. — SITUATION GÉNÉRALE

Il ne fait guère de doute que la situation des grands Ongulés du Congo belge et du Ruanda-Urundi est grave. Tout voyageur ayant traversé la colonie ou les territoires sous mandat, du Nord au Sud, peut confirmer qu'il n'a observé aucun grand animal, le long des routes, sur des milliers de kilomètres, si ce n'est dans les Parcs Nationaux.

Le nombre de grands Mammifères diminue chaque année et, si la situation est seulement inquiétante dans les régions forestières, elle peut être considérée comme très angoissante dans beaucoup de zones de savane. Les grands Ongulés se sont généralement réfugiés dans les secteurs situés très à l'écart des routes, mais comme on crée constamment de nouvelles voies de pénétration, ces zones deviennent de plus en plus réduites.

Dans les réserves naturelles intégrales, actuellement au nombre de quatre, et dont la superficie atteint environ trois millions d'hectares, les populations animales varient mais ces fluctuations peuvent être considérées comme strictement naturelles. Il ne fait

guère de doute que les Parcs Nationaux du Congo belge constituent quelques-unes des zones les plus efficacement protégées sur la surface du globe. En dehors de ces réserves naturelles intégrales, il existe toute une série de réserves de chasse, totales ou partielles, et de domaines de chasse. La protection y est très variable : dans certaines régions, elle peut être excellente, dans d'autres secteurs, elle est presque nulle.

Quelle est la raison principale de la diminution des grands Ongulés ? Il ne semble guère qu'on puisse invoquer l'augmentation de la population humaine, ni même celle des cultures. D'après Matagne, de 1948 à 1952, la densité de population indigène a crû de 4,76 à 5,03 habitants au kilomètre carré. Pendant cette même période, la superficie cultivée est passée de 10,65 % à 12,67 % de la surface totale. Ces deux facteurs peuvent toutefois jouer localement un rôle très considérable et nous songeons ici aux zones surpeuplées de l'Est du Congo et de tout le Ruanda-Urundi.

L'élément qui semble devoir être particulièrement retenu consiste en l'augmentation de la chasse, surtout par les indigènes. Les chiffres suivants, cités par Matagne, donnent une idée de cette progression :

Permis de chasse distribués de 1947 à 1952 :

	1947	1952
Indigènes	7.791	44.654
Européens	2.181	4 269

Aussi longtemps que le noir chasse de façon « coutumière », avec les armes de ses ancêtres et pour se nourrir lui-même ou sa famille, il n'est pas réellement dangereux pour la faune. Mais actuellement d'innombrables indigènes possèdent des armes européennes et chassent presque exclusivement dans un but de lucre. Les pygmées eux-mêmes sont devenus, dans plusieurs régions, des producteurs de viande pour certaines sociétés et ne peuvent plus être considérés comme des éléments normaux.

Des mesures législatives ont été prises par les autorités ; trop souvent, hélas ! elles ne sont guère appliquées avec la sévérité nécessaire. Les générations actuelles indigènes ne paraissent que trop rarement avoir compris que seul l'intérêt d'un capital peut être utilisé. Les Noirs de 1957 ont oublié les traditions de leurs ancêtres, chez lesquels la chasse était soumise à une sorte de

véritable législation. Les réserves de chasse existaient déjà, il y a des centaines d'années...

Le blanc lui-même comprend mal les mesures de protection. Il faut toutefois ajouter que, ces dernières années, un mouvement d'opinion se manifeste en faveur de la faune sauvage, tendance qui doit être encouragée au maximum.

## 2. — SITUATION DES PRINCIPALES ESPÈCES

Le travail de Schouteden permet d'avoir une idée précise de la distribution de la plupart des Ongulés au Congo belge. Mais cette étude date déjà, d'autant plus que l'évolution de la faune est particulièrement rapide dans la région qui nous occupe.

Nous avons tenté de signaler des éléments très récents pour les régions que nous connaissons personnellement. Les travaux de certains auteurs belges ont permis de communiquer des données pour d'autres secteurs, mais nous désirons rappeler ici que ce sont surtout les Parcs Nationaux et régions environnantes qui ont été envisagés dans ce rapport. Insistons ici sur le fait qu'il est très difficile d'avancer des chiffres précis et que, bien souvent, on est contraint de se contenter d'impressions que l'on voudrait moins subjectives.

### Zèbre (*Hippotigris quagga*).

Cet Equidé se maintient très bien au Parc National de la Kagera, où ses effectifs paraissent d'ailleurs en nette augmentation ces dernières années. Au Ruanda, le Zèbre est encore très abondant dans le Mutara, à l'Ouest du Parc National de la Kagera ; cette zone constitue de très loin la région du Congo belge ou du Ruanda-Urundi où le Zèbre est le plus souvent observé, en dehors des Parcs Nationaux. Mais son avenir risque d'être menacé par l'augmentation des populations indigènes situées plus à l'Ouest.

Un nombre considérable de Zèbres vit également dans le Parc National de l'Upemba, mais, en dehors de cette réserve, les perspectives futures pour le Zèbre sont très sombres au Katanga.

### Rhinocéros blanc (*Ceratotherium simum cottoni*).

Localisée exclusivement dans l'extrême Nord-Est du Congo, près de la frontière soudanaise, cette espèce paraît définitivement

sauvée. Protégés très efficacement dans le Parc National de la Garamba — sur une superficie de près d'un demi-million d'hectares — les Rhinocéros blancs semblent en très nette augmentation ces dernières années et la situation démographique est excellente. Le nombre d'individus dépasse certainement à l'heure actuelle plusieurs centaines. Selon Cornet d'Elzius, environ 40 animaux vivraient en permanence, en dehors du Parc National, dans la réserve de chasse de Gangala na Bodio.

Dans les autres régions signalées antérieurement (Mbomu, Mahagi), le Rhinocéros paraît avoir complètement disparu actuellement.

### Rhinocéros noir (*Diceros bicornis*).

Le statut actuel du Rhinocéros noir au Congo belge est particulièrement difficile à déterminer. Encore commun dans le Sud-Est de la colonie en 1910, selon Jobaert, il a été terriblement chassé et il est pratiquement impossible de signaler le nombre d'individus qui subsistent encore ; ils doivent être extrêmement peu nombreux. Il n'est pas cité du Parc National de l'Upemba, par Verheyen et Frechkop, où il existait certainement antérieurement. Des données précises au sujet du Rhinocéros noir au Congo belge sont ardemment souhaitées.

### Eléphant (*Loxodonta africana*).

Malgré les hécatombes qui se sont succédées pendant de nombreuses années, le Congo belge reste encore la contrée du globe où l'éléphant est le plus abondant. Rares sont les régions où il fait complètement défaut, comme par exemple le district du Moyen-Congo. Il paraît encore spécialement commun dans l'Est, le Nord-Est et certaines zones de la cuvette centrale. Parmi les régions de grande densité, il faut citer en particulier une grande partie du Nord de l'Uélé, le long de toute la frontière du Soudan.

Au Ruanda-Urundi, la situation est toute différente et, selon les chiffres cités par Offermann en 1951, il ne subsisterait plus que 800 individus qui se localisent principalement dans les dernières forêts de montagne. En savane, en dehors de la zone frontière de la Ruzizi, il est devenu très rare ; on connaît un troupeau de 60 têtes environ non loin de Kigali. Il n'y a plus d'éléphants au

Parc National de la Kagera, mais sa disparition remonte seulement à une dizaine d'années.

Dans les autres Parcs Nationaux, l'Éléphant existe en nombre variable : s'il est peu abondant au Parc National de l'Upemba, il est très commun au Parc National Albert et au Parc National de la Garamba et certaines zones de protection proches de cette dernière réserve. Il semble d'ailleurs en nette augmentation ces dernières années dans le Parc National de la Garamba.

Localement, la situation évolue de façon très défavorable : si dans beaucoup de zones forestières, les éléphants maintiennent assez aisément leurs effectifs, plusieurs grands troupeaux sont menacés dans l'Est du Congo. Les éléphants de la plaine de la Ruzizi sont condamnés à disparaître, par suite de l'installation de plantations. L'avenir des hardes de la plaine de la basse-Semliki, au Sud du lac Albert, est également sombre, mais, dans ce cas, on peut raisonnablement espérer que l'on parviendra à empêcher la destruction totale.

Trop de massacres sont encore autorisés dans beaucoup de régions, sous l'excuse des dégâts aux plantations, si souvent exagérés à dessein. Offermann, qui fut longtemps Directeur de la Station de domestication des Éléphants, puis Directeur du Service de la Chasse, considère que, de 1889 à 1946, on a abattu en moyenne 10.000 éléphants chaque année au Congo belge ; les chiffres sont toutefois inférieurs ces dernières années (3.122 déclarés en 1950). Cet auteur estime, *grosso modo*, le nombre total d'éléphants du Congo belge, en 1951, à 100.000 têtes, dont près de 60 % pour les deux seules provinces orientale et du Kivu.

#### Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*).

La situation de l'Hippopotame est, dans l'ensemble, un peu moins mauvaise que celle de plusieurs autres Ongulés. Les Hippopotames ont été terriblement pourchassés, mais jouissent actuellement d'une protection plus ou moins effective.

L'espèce était antérieurement commune sur le fleuve Congo, mais actuellement, elle n'est plus que rarement observée des bateaux faisant le trajet de Léopoldville à Stanleyville ; les animaux se sont réfugiés dans les bras latéraux du fleuve. On trouve toutefois encore l'Hippopotame sur beaucoup de rivières dans la cuvette centrale.

Si l'Hippopotame n'est pas abondant dans les Parcs Nationaux de la Kagera et de la Garamba, il est extraordinairement commun au Parc National Albert. Les régions situées sur les rives et les plaines du lac Edouard et incluses dans le Parc National Albert — et qui comprennent également, plus à l'Est, en territoire de l'Ouganda, le Queen Elizabeth National Park — peuvent être considérées comme les zones de plus grande densité numérique de cette espèce sur la planète. L'Hippopotame pullule littéralement sur les rives du lac Edouard et le long de ses affluents, la Rwindi, la Rutshuru, etc., et de son déversoir, la Semliki. Les individus se comptent par milliers (voir plus loin : dénombrements).

Des épidémies apparaissent régulièrement et jouent leur rôle strictement naturel dans l'équilibre des populations. Il est donc dangereux de parler d'un « over-crowding », la Nature se chargeant de maintenir les effectifs dans des limites raisonnables, en rapport avec les possibilités alimentaires.

#### Hylochère (*Hylochaerus meinertzhageni*).

Le Sanglier géant des forêts est, en réalité, beaucoup moins rare qu'on ne le suppose habituellement. Sa distribution géographique est, d'autre part, loin d'être limitée aux régions de grandes forêts ; on l'observe, dans les galeries, très loin de la forêt homogène. C'est ainsi qu'il a été trouvé près du Parc National de la Garamba, dont le faciès botanique est, à première vue, essentiellement celui d'une zone de savane. Il est fort commun également, quoique rarement observé *de visu*, dans les galeries de la plaine Sud du lac Edouard, dans le Parc National Albert et même en dehors de celui-ci.

#### Buffle (*Syncerus caffer*).

Le Buffle est certainement le grand Ongulé qui a pu le mieux résister à l'occupation européenne. On trouve encore ce Bovidé, parfois en très grands troupeaux, dans un grand nombre de régions du Congo belge. Dans les Parcs Nationaux, il semble généralement en augmentation, en particulier au Parc National Albert. Il remonte sur les flancs des volcans, jusqu'à plus de 4.000 mètres d'altitude. De très beaux troupeaux subsistent dans le Mutara, au Ruanda ; c'est d'ailleurs la région où certains des plus grands massacres de cette espèce ont été découverts en Afrique.

Bubale de Lelwel (*Alcelaphus lelwel*).

Si ce Bubale vit encore en grand nombre au Parc National de la Garamba, sa situation paraît beaucoup moins bonne dans les régions environnantes, d'après Cornet d'Elzius. La protection complète de l'espèce a dû être décrétée pendant cinq ans.

Topi (*Damaliscus korrigum*).

Les effectifs de cette espèce, qui avaient subi une sévère réduction au Parc National Albert il y a quelques années, se sont bien reconstitués et les Topis sont sans doute actuellement, dans la plaine Sud du lac Edouard, les Antilopes les plus nombreuses après les Cobs de Buffon (*Adenota cob*). Rappelons que les Topis font complètement défaut au Nord du lac Edouard, dans la plaine de la Semliki. Ces Antilopes sont également abondantes au Parc National de la Kagera et dans le Mutara, mais font complètement défaut ailleurs.

Antilope noire (*Hippotragus niger*).

Sans être abondantes, les Antilopes noires sont encore assez communes au Parc National de l'Upemba. D'après Jobaert, les effectifs de cette espèce s'étaient bien maintenus au Katanga, jusqu'en 1945, au Sud de la rivière Lukuga, mais depuis lors la situation serait alarmante.

Antilope-cheval (*Hippotragus equinus*).

Nous devons distinguer ici entre les formes du Nord, de l'Est et du Sud. La présence de cette espèce dans le Haut-Uélé a été prouvée avec certitude au Parc National de la Garamba, lors de la mission d'Exploration de celui-ci. Quelques dizaines d'individus au maximum, très localisés, se maintiennent principalement à proximité de la frontière du Soudan.

Au Parc National de la Kagera les effectifs, d'ailleurs peu considérables, ne manifestent malheureusement aucune tendance à l'augmentation et l'Antilope-cheval, selon le Conservateur, M. J. Haezaert, paierait un tribut particulièrement lourd aux lions. Cette Antilope n'est pas absente du Mutara.

En ce qui concerne la forme méridionale, elle semble, d'après Jobaert, en voie de disparition, en dehors du Parc National de l'Upemba, où Verheyen la considère comme commune.

Eland géant (*Taurotragus derbianus*).

L'Eland géant a été considéré pendant longtemps comme une Antilope typique du Parc National de la Garamba et on possède d'ailleurs une série de crânes anciens de cette région. En réalité, l'Eland géant paraît avoir malheureusement disparu de cette réserve naturelle. Il n'a pas été trouvé au cours de la mission d'Exploration du Parc National de la Garamba ; des observations récentes font toutefois admettre qu'elle apparaîtrait occasionnellement au Sud de la frontière, même en dehors de la réserve naturelle. Il n'est pas exclu que l'Eland géant existe encore plus à l'Ouest, le long de la frontière septentrionale du Congo belge.

Eland de Livingstone (*Taurotragus oryx*).

Cet Eland se maintient bien au Parc National de la Kagera et pourrait même être en voie d'augmentation. Il se rencontre très souvent dans le Mutara, à l'Ouest de la réserve naturelle. En ce qui concerne la forme méridionale, la situation est déplorable d'après Jobaert, au Katanga. Au Parc National de l'Upemba, l'Eland est assez commun.

Girafe (*Giraffa camelopardalis*).

Tout comme le Rhinocéros blanc, la Girafe a été sauvée de l'extinction au Congo belge grâce à la création du Parc National de la Garamba. Les effectifs ont considérablement augmenté au cours de ces dernières années et la situation démographique paraît favorable. Selon Cornet d'Elzius, près de soixante individus existent au Sud de la réserve naturelle intégrale, dans la réserve de chasse ; la Girafe a même été observée au Sud de la route Congo-Nil. Nous l'avons observée nous-même, en 1948, à proximité d'Aba, non loin de la frontière soudanaise.

Nous arrêterons ici cet examen rapide des principales espèces de grands Ongulés du Congo belge. Nous avons dû passer sous silence plusieurs Ongulés, dont la distribution actuelle est fort mal connue. En ce qui concerne en particulier les formes forestières, on est réduit très souvent à des généralités : qui peut dire actuellement avec précision la distribution géographique exacte de l'Okapi (*Okapia johnstoni*) ? S'il est certain que la zone où se

rencontre cet animal est beaucoup plus grande qu'on ne le pensait antérieurement, personne n'est en mesure de donner les limites réelles de sa dispersion.

### 3. — DÉNOMBREMENTS

Le problème de la détermination exacte du nombre de grands animaux vivant dans une région déterminée est à l'ordre du jour. A vrai dire, il faut constater que, dans beaucoup de cas, les chiffres avancés sont basés beaucoup plus sur des impressions subjectives que sur des comptages précis. Si les dénombrements sont déjà malaisés dans les zones de savane, ils présentent des difficultés presque insurmontables en régions forestières.

L'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge a entrepris une grande enquête pour tenter de déterminer les populations vivant dans les terrains qu'il a été chargé de sauvegarder. Des recensements réguliers sont effectués depuis plusieurs années, avec la collaboration du personnel de l'Institut, et ces recherches seront intensifiées dans l'avenir.

Une mission spéciale, entreprise par le Professeur Bourlière et que nous continuons actuellement, a, parmi ses objectifs essentiels, le dénombrement de la faune du Parc National Albert. Au stade actuel des travaux, il est prématuré de communiquer des résultats, qui feront l'objet de publications ultérieures.

Nous croyons utile de résumer rapidement les rares données de recensement que les auteurs ont signalées jusqu'à maintenant au Congo belge.

A. — *Parc National Albert* (HUBERT). — Cet auteur n'a pas fait de recensement précis mais les éléments qu'il communique ont toutefois un intérêt historique certain au point de vue comparatif, pour montrer les variations chronologiques. Les effectifs de plusieurs espèces se sont d'ailleurs bien reconstitués depuis 1940. La plaine Sud du lac Edouard a une superficie d'environ 1.200 kilomètres carrés. L'auteur communique les valeurs suivantes :

	1931	1940
Eléphants	150	500
Hippopotames	4.000	6.000
Buffles	2.000	2.000
Topis	10.000	1.200
Cobs	15 000	3.000
Waterbucks	1.000	700
Phacochères	1.000	750

B. — *Parc National Albert*. — *Recensement des Hippopotames* (HUBERT, HOIER et VERHEYEN). — Les deux premiers auteurs ont donné, pour la plaine Sud du lac Edouard, une impression d'ensemble : selon Hubert, 6.000 individus en 1940, et selon Hoier, 6.000 à 8.000 têtes. Verheyen a dénombré de façon systématique les hippopotames de la Haute-Semliki, au Nord du lac Edouard, et est arrivé à une population d'environ 2.100 Hippopotames sur 32 kilomètres, c'est-à-dire en moyenne un Hippopotame tous les 15 mètres.

C. — *Parc National de la Garamba* (DE SAEGER). — Le recensement des grands mammifères dans cette réserve naturelle est particulièrement difficile par suite des hautes graminées qui la recouvrent pendant une grande partie de l'année. L'auteur communique les chiffres suivants :

Eléphants	850
Rhinocéros blancs	250 à 300
Girafes	300

Il est vraisemblable que la population de ces grands mammifères a augmenté de 1952 à 1957, par suite de la protection dont ils ont joui. En ce qui concerne en particulier les Eléphants, il convient de remarquer que le Parc National de la Garamba ne constitue nullement un vase clos et qu'on observe parfois de considérables rassemblements temporaires d'animaux venant sans doute d'autres régions.

D. — *Réserve de la Bushimaie* (Kasaï) (JOBAERT). — L'auteur fournit les chiffres suivants pour cette région de savane :

	1949	1950
Eléphants	128	154
Hippopotames	779	816
Buffles	959	1.327
Antilopes-rouannes	264	303
Waterbucks	1.740	1.911

E. — *Plaine de la Luama* (PIRLOT). — PirLOT a étudié la plaine de la Luama, zone de savane située dans la région à l'Ouest du lac Tanganika. Son tableau comparatif des moyennes de recensement s'établit de la façon suivante :

	1953	1954
Eléphants	92	31
Buffles	416	420
Cobs	1.024	1.177
Phacochères	39	27

F. — *Réserve de chasse de Gangala na Bodio* (C. CORNET d'ELZIUS). — La superficie explorée est d'environ 100.000 hectares. L'auteur a utilisé la méthode des patrouilles systématiques indigènes et communique les données suivantes :

Eléphants	700 à 1.000
Rhinocéros blancs	40
Buffles	environ 500
Bubales	100
Waterbucks	500
Cobs	450
Girafes	60

Les recensements précis sont donc, comme on peut s'en rendre compte, peu nombreux. Nous avons uniquement cité les chiffres cités par les auteurs et nous sommes abstenu de l'examen critique des valeurs indiquées et des méthodes.

#### 4. — CONCLUSION

Malgré toutes les destructions, le Congo belge constitue encore une des plus intéressantes régions d'Afrique pour les grands Ongulés. Mais il est temps, grand temps, que certains massacres soient arrêtés.

L'expérience a montré que la sauvegarde de la grande faune est liée à la protection complète du milieu naturel. Au Congo belge, en particulier, plusieurs espèces se sont maintenues exclusivement grâce à l'existence des Parcs Nationaux.

Les grands Ongulés représentent un capital inestimable et nous devons souhaiter ardemment que ces sanctuaires de vie naturelle — trop souvent menacés, hélas ! et non à l'abri des convoitises — soient conservés intacts pour les générations futures.

#### BIBLIOGRAPHIE

- CORNET D'ELZIUS, C., 1957. — Animaux de chasse de la région de Gangala na Bodio (Haut-Uélé) et méthodes de recensement. (*Service des Eaux et forêts, Chasse et pêche, Congo belge*, N° 20, pp. 307-339.)
- DE SAEGER, H., 1954. — Introduction. Exploration du Parc National de la Garamba. (*Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Mission H. DE SAEGER*, pp. 1-107.)
- FRECHKOP, S., 1954. — Mammifères. Exploration du Parc National de l'Upemba. (*Institut des Parcs Nationaux du Congo belge. Mission G.-F. DE WITTE*, pp. 1-84.)
- HOIER, R., 1950. — A travers plaines et volcans au Parc National Albert. (*Institut des Parcs Nationaux du Congo belge*, pp. 1-172.)
- HUBERT, E., 1947. — La faune des grands Mammifères de la plaine Ruindi-Rutshuru (lac Edouard). (*Institut des Parcs nationaux du Congo belge*, pp. 1-84.)
- JOBBAERT, A., 1951. — Notes sur l'Eland de Livingstone du Sud du Congo belge. (*Service des Eaux et forêts, Chasse et pêche, Congo belge*, N° 8, pp. 145-151.)
- 1951. — Les Hippotragues du Congo belge. L'Antilope Rouanne. (*Zooléo*, N° 22, pp. 149-157.)
- 1951. — La faune de la réserve de la Bushimaie. Observations biologiques. (*Service des Eaux et forêts, Chasse et pêche, Congo belge*, N° 9, pp. 55-66.)
- 1955. — Le Rhinocéros noir (*Zooléo*, N° 31, pp. 51-60.)
- 1955. — Les Hippotragues du Congo belge. L'Antilope Sable. (*Zooléo*, pp. 131-136.)
- MATAGNE, F., 1953. — Causes de l'appauvrissement et de l'altération de la faune. (*Service des Eaux et forêts, Chasse et pêche, Congo belge*, N° 13, pp. 12-29.)
- OFFERMAN, P., 1951. — Les Eléphants du Congo belge. (*Service des Eaux et forêts, Chasse et pêche, Congo belge*, N° 9, pp. 85-95.)
- PIRLOT, P., 1956. — Recensements de grands Mammifères dans la plaine de la Luama. (*Bulletin Agricole du Congo belge*, pp. 341-366.)
- SCHOUTEDEN, H., 1944-1946. — De Zoogdieren van Belgisch Congo en van Ruanda-Urundi. (*Ann. Musée R. Congo belge : C, Zoologie, Série II, Vol. III*, pp. 1-576.)
- VERHEYEN, R., 1951. — Contribution à l'étude éthologique des Mammifères du Parc National de l'Upemba. (*Institut des Parcs Nationaux du Congo belge*, pp. 1-161.)
- 1954. — Monographie éthologique de l'Hippopotame. (*Institut des Parcs Nationaux du Congo belge*, pp. 1-91.)
- VERSCHUREN, J. (sous presse). — Ecologie et biologie des grands Mammifères (Primates, Carnivores, Ongulés). Exploration du Parc National de la Garamba. (*Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Mission H. DE SAEGER*, pp. 1-225.)